

## Le parrainage en question(s)

Ce document est le fruit de la réflexion entamée lors du chantier catéchuménal de janvier 2014. Il s'adresse à des accompagnateurs de catéchumène(s) ou de confirmand(s), à des équipes catéchuménales et à des responsables d'Unités pastorales. Il vient en complément aux deux premières fiches synthétiques : « Parrain/marraine d'un adulte » et « Sensibiliser les communautés à l'accueil des nouveaux-venus »

Il se veut être avant tout un outil de réflexion.

### I. LE CHOIX DE LA PERSONNE

#### 1. Est-il indispensable d'avoir un P/M<sup>1</sup> quand on est baptisé à l'âge adulte ?

Oui, c'est indispensable. La tradition quasi généralisée du baptême des petits enfants a un peu trop exclusivement associé le P/M à « une personne de confiance au cas où il arriverait malheur aux parents ». Dès lors, certains catéchumènes sont étonnés de l'exigence d'un P/M à l'âge adulte.

Cette démarche - choix, réflexion, sens - sera sans aucun doute une occasion de (re)découvrir en équipe avec lui, le sens chrétien du parrainage.

Il n'est pas indispensable d'avoir un parrain et une marraine. Un seul suffit.

#### 2. Et pour les confirmands qui ont déjà un P/M de baptême ?

Le droit canon dit qu'il « convient » que cette mission soit demandée à la personne qui a assuré cette fonction au baptême. Dire qu'*il convient* ne signifie pas qu'il y ait *obligation* mais que cela a du sens. De plus, repartir du parrain de baptême et du chemin parcouru peut être une relecture intéressante pour aborder le rôle de cette personne surtout dans sa dimension de durée. Cependant, il peut être judicieux de choisir une nouvelle personne dans les cas où cela se justifie (éloignement géographique ou relationnel).

#### 3. A quoi sert un parrain ?

En quelques mots repris dans les notes pastorales du RICA<sup>2</sup> : *le parrain aura à aider le catéchumène, au moins dans l'ultime préparation aux sacrements, et, après le baptême, il contribuera à sa persévérance dans la foi et dans la vie chrétienne.*<sup>3</sup>

#### 4. Garant, accompagnateur, parrain, témoin, ... quelle différence ?

Le RICA fait régulièrement référence à **un garant**. Il témoigne ainsi du contexte qui a vu naître et se déployer le catéchuménat – un temps où il n'était pas question d'introduire n'importe quel adulte dans une communauté chrétienne encore illicite

<sup>1</sup> P/M sera utilisé tout au long de ce document pour signifier : Parrain/marraine

<sup>2</sup> RICA : Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes

<sup>3</sup> RICA p. 14 n° 8

voire persécutée. Le garant attestait que le candidat était fiable et l'introduisait dans la communauté.

L'**accompagnateur** est un chrétien de la communauté (proximité) qui, tout au long du cheminement catéchuménal, sera pour le catéchumène une personne de référence en lien avec cette communauté. Il est celui qui présente le candidat lors de l'entrée en catéchuménat. Tout au long du cheminement, il initie aux différentes dimensions de la foi chrétienne. Il tisse progressivement des liens avec la communauté. Il donne à vivre des expériences ecclésiales (célébrations, témoignage, diaconie).

Le **parrain (marraine)** est quelqu'un qui s'engage à soutenir le nouveau baptisé (nouveau confirmé) sur son chemin de foi (ouvrir un avenir aux sacrements de l'initiation) et qui y est lui-même engagé (éthique et vie sacramentelle). C'est la personne de confiance avec qui le néophyte ou le nouveau confirmé peut faire le point sur sa vie spirituelle. Ce dialogue fraternel contribue à un « savoir durer » dans la foi et permet d'avancer dans la conversion, dans la fidélité à Dieu, à soi-même comme à l'Eglise.

Un autre rôle à ne pas confondre avec les précédents – mais qui n'intervient pas dans les sacrements de l'initiation chrétienne - est celui de **témoin**. Lors du sacrement de mariage, l'Eglise demande la présence d'un **témoin**. Contrairement au parrainage, il n'y a pour cette personne aucune exigence de foi, aucun engagement demandé par le droit canon.

#### 5. Quel est le profil recherché ?

Le droit canon <sup>4</sup> nous donne les balises essentielles et les notes pastorales du RICA<sup>5</sup> peuvent aider à discerner les critères de choix d'un P/M avec l'intéressé. Ces textes pourraient servir de point de départ pour un échange avec le catéchumène (pour l'aider à choisir) ou plus tard avec le parrain (pour cerner son rôle). Il est aussi toujours préférable de lire ces textes ensemble pour minimiser le risque de malentendus liés au style et au vocabulaire de ce type de document.

#### 6. A qui revient-il de choisir ?

C'est le futur baptisé ou le confirmand lui-même qui choisit mais il a besoin de critères pour faire ce choix et ce choix doit être soutenu par l'Eglise (accompagnateurs/RUP<sup>6</sup>).

#### 7. Quand choisir le P/M ?

Dès l'entrée en catéchuménat ou dès le début du cheminement dans le cas d'un confirmand, il est intéressant d'évoquer cette demande de l'Eglise.

En abordant cette question assez tôt dans le cheminement, on augmente les chances d'un choix bien posé. Ce temps permettra aussi au catéchumène/confirmand de rencontrer et de connaître des membres de la communauté.

Si l'on souhaite encourager les P/M à accompagner le catéchumène à la rencontre de notre évêque fin janvier à Tournai et aussi à préparer son intervention lors de la célébration de l'appel décisif, la date limite pour le choisir serait novembre/décembre avant le baptême (ou février pour les confirmands).

---

<sup>4</sup> Texte joint à ce document

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> RUP : Responsable d'Unité Pastorale

8. Et si le parrain a déjà été choisi ?

Dans certains cas, le parrain a été choisi avant le cheminement catéchuménal, parfois depuis la naissance, sans référence à la foi chrétienne. Dans d'autres situations, il habite à une distance telle qu'il ne lui est pas permis de vivre aux côtés de son filleul la dimension communautaire de la foi et particulièrement les étapes propres au catéchuménat.

Dans ce cas, il peut être intéressant, tout en respectant et en valorisant l'engagement humain, de distinguer un « parrain de cœur » ou un parrain « à distance », d'un parrain qui va s'engager plus concrètement dans la foi.

9. Et si le catéchumène ne trouve pas de chrétien qui accepte cette mission dans son entourage ?

Dans le contexte actuel et probablement de manière encore plus fréquente à l'avenir, il deviendra difficile de trouver parmi les proches de la personne, un chrétien baptisé/confirmé. Dans ce cas, on pourrait envisager de choisir parmi les chrétiens de la communauté celui ou celle qui pourrait se faire proche et s'engager avec enthousiasme pour cette mission.

10. Un accompagnateur peut-il devenir parrain ou marraine ?

Dans certaines situations, cela peut s'envisager... Il est de toute façon souhaitable de distinguer la fonction de l'accompagnateur de la fonction de P/M. Ceux-ci accompagnent le candidat au baptême ou le confirmand en vue de sa persévérance dans la foi et la vie chrétienne.

Si toutefois, l'accompagnateur devient le P/M, la mission évoluera puisqu'elle est sensiblement différente.

11. Un conjoint ou un enfant peut-il devenir P/M ?

Le droit canon ne donne aucune information à ce sujet. La réserve concerne uniquement les parents. Un père, une mère ne peut être le P/M de son enfant quel que soit son âge (cela s'explique par l'indispensable ouverture à une parenté spirituelle).

Cependant, il n'est peut-être pas souhaitable que le P/M soit une personne trop proche du candidat. En cas de difficultés relationnelles au sein du couple ou de la famille, les proches n'auront pas forcément le recul nécessaire pour faire en sorte que le regard de foi éclaire la situation.

Cela reste pour l'accompagnateur ou le RUP des questions à gérer avec beaucoup de délicatesse et de « doigté pastoral ».

## **II. UNE RENCONTRE AVEC LE PARRAIN ET/OU LA MARRAINE**

1. Pourquoi proposer une rencontre avec le parrain ?

Une rencontre entre l'accompagnateur (ou l'équipe catéchuménale), le P/M, le catéchumène (ou le confirmands) et le prêtre célébrant et/ou le RUP permettra de faire connaissance, et d'échanger sur le sens du baptême et/ou de la confirmation et plus particulièrement sur le rôle du parrain.

2. Quand proposer ce rendez-vous ?

Pour les catéchumènes, au moins quelques semaines avant l'appel décisif afin de conscientiser le P/M de l'importance de sa présence lors de la rencontre avec l'évêque (en janvier), de l'appel décisif et des scrutins, puis des sacrements.

Pour les confirmands, au moment d'écrire son désir à l'évêque. Cela permettra d'envisager des rendez-vous importants tels la journée diocésaine des confirmands ou le temps de recollection.

3. Comment aborder concrètement le rôle du parrain ?

Une piste pourrait être de parcourir lors de cette rencontre, le rôle du parrain dans la liturgie et de le mettre en résonance avec la vie quotidienne. (Un document de synthèse a été réalisé par le service du catéchuménat et est disponible.) En effet, le rôle et la place du parrain aux divers temps de célébration (appel décisif, scrutins, réception des sacrements et mystagogie) est éclairant à plus d'un point de vue. Le geste posé en célébration a ses résonances avec le vécu. Par exemple, lors de l'appel décisif, pour répondre aux questions de l'évêque en vérité, il sera indispensable que le parrain prenne le temps de partager préalablement avec le futur baptisé pour évoquer avec lui son chemin de foi. Le geste de la main posée sur l'épaule lors de la célébration des scrutins et du sacrement lui-même manifeste le soutien, la présence de ce parrain au-delà de la liturgie.

Le temps de la mystagogie (celui qui suit la réception des sacrements) demande aussi au parrain une présence particulière pour déployer le sens du baptême et entrer pleinement dans celui de l'eucharistie.

Pour les confirmands, de manière similaire, il serait intéressant de partir de la place du P/M au cours de la célébration de confirmation (présentation à l'évêque, la main sur l'épaule, le soutien pour la réponse *Amen* à la parole sacramentelle...) mais aussi aux éventuelles liturgies proposées pendant le temps du cheminement (mémoire du baptême, remise des Evangiles...)

4. Comment impliquer petit à petit les P/M ?

Il importe de donner un rôle actif aux parrains et marraines, dès que possible dans le cheminement du catéchumène. Liturgiquement, le rôle devient actif lors de l'appel décisif : les parrains et marraines sont interrogés sur le cheminement de leur filleul par l'Évêque. Mais bien avant cela, un parrain ou une marraine (de catéchumène ou de confirmands) pourrait être invité à l'une ou l'autre rencontre catéchuménale, à une célébration ou une autre activité ecclésiale (assemblée catéchétique, fête paroissiale, action de solidarité ou autre engagement, pèlerinage...)

5. Quand et comment passer le relais entre l'accompagnateur et le parrain ?

Il s'agit moins de fixer des balises que de donner à réfléchir. A partir de l'appel décisif, il semble bon de donner une place signifiante au parrain. S'il est présent lors des scrutins, il prendra sa place assez naturellement. Encore une fois, les étapes proposées par le RICA sont peut-être un guide qui va ouvrir un chemin. D'ailleurs, lors de la veillée pascale, l'ensemble des gestes posés par le P/M manifeste de manière assez évidente le passage de la responsabilité de l'accompagnateur au P/M.

6. Quand on fait découvrir le sens du parrainage et l'investissement demandé, ne risque-t-on pas de faire fuir des personnes de bonne volonté ?

D'une manière générale, c'est souvent l'affectif et/ou la fécondité de l'engagement qui contribue à répondre positivement à une proposition.

Il faut aider le P/M pressenti à découvrir que cet engagement va ouvrir à chacun une réflexion de sens sur les implications de la foi dans la vie quotidienne. Il pourra aussi contribuer à montrer la richesse de l'engagement pour chacun, y compris le parrain. Sur ce sujet, bon nombre d'accompagnateurs pourraient témoigner avec beaucoup de vérité sur la fécondité d'un accompagnement catéchuménal.

### III. LA PLACE DE LA COMMUNAUTE

1. Quelle contribution au « parrainage » la communauté porte-t-elle ou devrait-elle porter?

La communauté contribue à signifier que le baptême et/ou la confirmation est un acte ecclésial, communautaire et non un acte privé.

Elle sera attentive à s'intéresser humainement et spirituellement à la personne et à l'accueillir.

Si, au début du cheminement catéchuménal, l'accompagnateur est le plus souvent l'unique personne de référence, au cours des mois, ce dernier veillera à aider le catéchumène ou le confirmand à créer des liens avec d'autres et à aider la communauté à s'ouvrir et s'enrichir de l'arrivée d'un nouveau frère.

2. Comment sensibiliser les communautés à cette dimension du parrainage ?

Des pistes :

- veiller à la présentation des catéchumènes mais aussi des confirmands. Ne pas hésiter à dire quelques mots de « leur histoire » sans déballage et en accord avec eux bien sûr.
- Inviter les catéchumènes ou confirmands aux rencontres de la communauté (pas seulement aux célébrations) mais aussi en contrepartie, veiller à inviter les membres de la communauté aux rencontres catéchuménales ou catéchétiques auxquels participent les catéchumènes (confirmands).
- Considérer la « communauté » non comme un groupe idéal ou comme une structure mais plutôt en terme de lieu où le relationnel se joue... là où des chrétiens, même *deux ou trois*, sont réunis en son Nom.

Ouvrage de référence : Michel P-Y, *Le guide des parrains et marraines, Edifa-Mame, Paris, 2005.*